



# Syndicat CGT du Groupe Clemessy

18, Rue de Thann 68057 MULHOUSE  
Tel : 03 89 32 33 39  
Site : [www.cgt-clemessy.com](http://www.cgt-clemessy.com)

Mulhouse, le 04/03/2011



## NAO – SALAIRES 2011 2<sup>ème</sup> réunion du 03/03/2011

Depuis le début du mois de février les négociations salariales ont débutées au sein de CLEMESSY S.A., avec un objectif pour la direction d'aboutir sur un accord salarial au rabais avant la fin du mois de mars.

Au rabais, en effet. Est-il besoin de rappeler l'accord triennal signé en 2010 qui fige le cadre des NAO dans des limites de loin insuffisantes et très loin de nos revendications.

Pour mémoire, le 5 mai 2010 un accord sur 3 ans (2010-2012) a été signé, sauf par la CGT. Cet accord prévoyant les mesures suivantes :

### Pour 2011 :

Population	AG <sup>1</sup>	AI	PA	CS	Total
Non cadres	1,00 % en 03/11	0,75 %	0,3 %	?	2,75 %
	0,7 % en 09/11				
Cadres		2,75 %	/	?	2,75 %

Comme vous pouvez le comprendre la marge de manœuvres pour les organisations est plus que limitée, et il n'y a donc rien à attendre de ces négociations jusqu'en 2013, que des miettes, ce que la direction considère que la dernière réunion prévue le 14 mars 2011 devrait permettre un rapprochement des différents points de vue.

Pendant ce temps notre cher actionnaire, aura les coudées franches pour continuer à nous tondre la laine sur le dos, d'autant que les objectifs fixés pour le groupe CLEMESSY pour 2011 sont en forte hausse :

- ⇒ + 4 % sur les entrées de commandes
- ⇒ + 6 % sur la production

Et surtout :

- ⇒ **+ 40 % sur le résultat opérationnel**

Ce qui veut dire que nous assistons à une course effrénée avec une accélération de la rentabilité, dont le bénéfice n'ira pas dans les poches des salariés, puisque cette politique salariale ne permet pas une redistribution des gains supplémentaires de productivité. Surtout un accord d'intéressement verrouillé qui ne permet pas la redistribution de la richesse ainsi créée, puisque le seuil de déclenchement de la prime fixé sur un ROP unilatéralement fixé par la direction, interdit cette redistribution.

<sup>1</sup> Légende : **AG** : augmentation générale ; **AI** : enveloppe d'augmentation individuelles ; **PA** : effet de la prime d'ancienneté des non-cadres sur la prime d'ancienneté ; **CS** : commissions sectorielles analysant les bas salaires et la situation des salariés non-promus de puis 3 ans ; **ROP** : résultat opérationnel de l'exercice fixé par la direction et servant de seuil de déclenchement en matière d'intéressement et d'AI.

La CGT condamne fermement cette politique salariale de la direction, qui repose sur sa politique d'individualisation des salaires à la tête du client, non transparente, totalement arbitraire et discriminatoire en matière d'augmentation individuelle. La CGT ne peut accepter que le pouvoir d'achat des salariés ne puisse être assuré, et amélioré, alors que l'entreprise, malgré la crise, a réalisé de très bons résultats depuis ces 4 derniers exercices. La preuve en sera donné quand seront arrêtés les montants de dividendes qui seront alloués aux actionnaires (de 5 M€ par an depuis 2006 et 7,5 M€ en 2009). Combien vont-ils nous prendre pour 2010, réponse lors de l'assemblée générale des actionnaires.

C'est pourquoi, bien que cela puisse déranger, la CGT a maintenu ses revendications pour 2011, une augmentation de **160 €/mois** et plus de salaires en dessous de 1650 € par mois, alors que d'autant plus que la direction n'a proposé aucune enveloppe destinée à la commission bas salaires et des non promus.

Nos revendications, correspondent à la réalité des besoins des salariés qui sont confrontés à des fins de mois, de plus en plus difficiles, compte tenu à la flambée de certains postes de dépenses indispensables pour la vie de tous les jours et pour se déplacer professionnellement, par exemple :

- ⇒ Explosions des prix de l'énergie + 12% sur un an, dont :
  - + 26% en un an sur les combustibles liquides
  - + 15% en un an sur les carburants (et ce, avant les révoltes de ces derniers mois)
- ⇒ Augmentation des prix des services

## **En espérant être entendu, prochain épisode le 14 mars 2011**

**Le Comité de Groupe de CLEMESSY s'est réuni le 2 mars 2011 pour analyser la situation financière du Groupe, et de débattre sur les objectifs fixés par l'actionnaire EIFFAGE et de débattre du PEMT (plan entreprise à moyen terme) pour 2010-2013.**

**Dans ce cadre la direction a présenté sa politique de croissance externe et interne, avec notamment le rachat de sociétés spécialisées permettant le renforcement de nos métiers par des compétences complémentaires, ainsi que ses visions de ce plan sur les axes : automobile, chimie et pétrochimie, pharmacie.**

**Lors de ce comité un nouveau secrétaire a été élu pour ce mandat.**

**Seul en liste pour le poste, le candidat présenté par la CGT a été élu par 11 voix et 2 abstentions. La CGT se réjouit de cette élection, qui est un signe de reconnaissance du travail fait par la CGT du Groupe CLEMESSY, qui agit dans l'intérêt de l'intérêt général des salariés du Groupe, et dans un esprit d'unité, permettant la construction d'un rapport de force, seule réponse face à une direction qui applique à la lettre les directives d'un actionnaire aux appétits sans limite, et garant de la défense de l'intégrité du Groupe CLEMESSY et des statuts des personnels, au sein du Groupe EIFFAGE.**

**L'ordre du jour n'ayant pu être épuisé, une nouvelle réunion a été fixée le 20 avril, pour poursuivre la présentation du PEMT, en particulier les axes métiers : aéronautique et spatial, énergie civile, nucléaire, infrastructures de transport, recherche et développement, etc.**

**La prochaine réunion de la commission de suivi GPEC est prévue le 7 avril, pour continuer les négociation sur la question des travailleurs handicapés, les parcours professionnels, etc..**

**Le prochain CCE de CLEMESSY SA est arrêté pour le 6 avril.**